



Votants : 81

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 27 mars 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2026

### FINANCES ET FISCALITÉ - TAUX D'IMPOSITION 2026 DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

#### Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSERAY, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Olivier POIRAUD, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAULT, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Florence VILLES, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Sarah COTTIN pouvoir à Jean-Claude MASSIAS, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Richard PAILLOUX, Elisabeth MAILLARD pouvoir à Claude BOISSON, Michel PAILLEY pouvoir à Bastien MARCHIVE, Katia PONCELET pouvoir à Aurore NADAL, Maximilien SAINT-CAST pouvoir à Thibault HEBRARD, Julie SIAUDEAU pouvoir à Sébastien MATHIEU, Lydia ZANATTA pouvoir à Annie-Laurence FOUREL.

#### Titulaire absent excusé :

Victor TURPAUD-FIZZALA.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Baptiste PEYRAUD

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 2 AVRIL 2026

#### FINANCES ET FISCALITÉ - TAUX D'IMPOSITION 2026 DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Vu les articles 1520, 1609 nonies C, 1379-0 bis, 1639 A et 1636 B undecies du Code général des Impôts ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 22 septembre 2014, délimitant trois zones communautaires de perception de la TEOM sur l'ensemble du territoire, définies dans le tableau ci-dessous ;

Vu la notification en date du 23 mars 2026 de l'état fiscal 1259 permettant de disposer des bases prévisionnelles de fiscalité,

Considérant que la politique en matière de déchets est financée par des recettes propres dont la TEOM fait partie intégrante ; qu'il est proposé de reconduire les taux et les zonages en vigueur, le produit augmentant mécaniquement par l'effet des valeurs locatives revalorisées par la loi ;

| N°de zone | Intitulé de la zone   | Communes   | Nombre de communes |
|-----------|-----------------------|--|--------------------|
| Zone 1    | Zone Urbaine de Niort | Niort  | 1                  |
| Zone 2    | Zone suburbaine       | Aiffres, Bessines, Chauray, Coulon, Echiré, Magné, Saint Gelais, Saint Rémy, Saint Symphorien, Sciecq, Vouillé   | 11                 |
| Zone 3    | Autres communes       | Amuré, Arçais, Beauvoir-sur-Niort, Le Bourdet, Brûlain, Epannes, Fors, La Foye-Monjault, Frontenay Rohan Rohan, Germond-Rouvre, Granzay-Gript, Juscorps, Marigny, Mauzé sur le Mignon, Plaine d'Argenson Prahecq, Prin-Deyrançon, La Rochénard, Saint Georges de Rex, Saint Hilaire la Palud, Saint Martin de Bernegoue, Saint-Maxire, Saint Romans des Champs, Sansais, Val du Mignon, Vallans, Le Vanneau-Irleau, Villiers-en-Plaine | 28                 |

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit, par zone de perception, les taux d'imposition 2026 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

| N° de zone | Appellation de la zone | Taux de TEOM 2026 | Pour rappel : Taux TEOM 2025 |
|------------|------------------------|-------------------|------------------------------|
| 01         | Zone urbaine de Niort  | <b>10,20 %</b>    | 10,20 %                      |
| 02         | Zone suburbaine        | <b>12,82 %</b>    | 12,82 %                      |
| 03         | Autres communes        | <b>14,56 %</b>    | 14,56 %                      |

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

**Baptiste PEYRAUD**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**